

COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2018

Le 8 septembre 2018 à 14 h 00, l'assemblée générale ordinaire de l'association COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE s'est tenue dans la grande salle du CSC Souché, 3 rue de l'aérodrome à Niort sous la présidence de Madame Sandrine Chambaud.

La feuille de présence est émargée par les 25 personnes présentes dans la salle. Donc, 25 personnes peuvent voter les décisions votées par l'AG.

La présidente ouvre la séance en accueillant tous les participants, en leur souhaitant la bienvenue et en s'excusant pour l'envoi tardif des documents justifié par une date d'assemblée générale très proche de la date de clôture des comptes (31 août). Puis, après avoir annoncé que la date de l'AG serait désormais plus proche de la fin du mois de septembre que du début, elle aborde les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Bilan moral de l'exercice écoulé.

L'année 2017-2018 a été une année riche en nouveautés au niveau du scrabble classique et scolaire et la Présidente félicite tous les joueurs sans lesquels il n'y aurait pas de compétitions acharnées.

En ce qui concerne les résultats de cette saison, nous pouvons féliciter en tant que :

- Champion régional : Franck Berry du club de Hiersac,
- Champion Régional en paire : Jean Dol et Jacki Parpillon des clubs de Périgny et Poitiers,
- Champions départementaux : 16 : Arlette Ballanger d'Angoulême,
17 : Bruno Fouet de St Jean d'Angély,
79 : Jacqueline Le Courtois de St Maixent,
86 : Jacques Fournier de Poitiers.
- Champion en Blitz : Michel Doret du club de Parthenay.
- Champion en semi rapides : Jacques Fournier du club de Poitiers
- Champion Interclubs : Cette année, il n'y a pas eu de club sélectionné pour la Finale,
Arrivée en 1ère position Equipe de 7 joueurs : Hilaire de Poitiers
Equipe de 5 joueurs : Hiersac Hourra de Hiersac

En ce qui concerne le Scrabble classique, cette année a été riche en événements :

- le tournoi de St Jean d'Angély est régulier depuis une dizaine d'années dans le Comité.
- l'organisation des Interclubs « classique » par le club de Hiersac avec une belle participation (10 équipes) et la qualification de 2 équipes (Angoulême et Poitiers) pour la Finale à l'Hay -les-Roses.
- Le prochain RDV du classique est le 19/01/2019 à St Jean d'Angély
- Champion régional : Wilfrid Gauthier de Royan

En ce qui concerne le Scrabble scolaire, pour la première fois, le Comité a organisé le concours scolaire. 2 écoles de Charente se sont manifestées (Champagne Mouton et Chabanais), soit un total de 67 enfants. 18 enfants se sont qualifiés pour la Finale régionale qui s'est déroulée dans l'école de Chabanais. La Présidente remercie le club de Hiersac et en particulier Franck, Claudine, Christine, Gérard et Cécile qui se sont investis dans l'organisation de cet après-midi.

La championne régionale est Léna Chardat (CM2 10 ans et demi) de l'école de Champagne Mouton qui est revenue de Paris les yeux plein d'étoiles après avoir pris le train et le métro pour la première fois et avoir vu la Tour Eiffel.

Au cours de cette année, nous avons eu le plaisir de retrouver tous les mois un article de notre comité dans Scrabblorama. Franck Berry remercie toutes les personnes qui ont envoyé un article, qui ont fourni des photos et raconté des anecdotes (11 articles au total). La diversité est la bienvenue et il ne faut pas se priver d'envoyer un article même en cas de difficulté de rédaction car Franck peut l'arranger. Le seul bémol à déplorer est le désistement au dernier moment d'un club inscrit sur le calendrier car Franck a dû rédiger un article à la hâte. Pour les photos fournies, il faut préciser celles à diffuser en priorité car il n'est pas toujours possible de les faire paraître toutes.

Au cours de l'année, 3 formations à l'arbitrage ont été organisées : 2 de perfectionnement à St Maixent et Chatelaillon et 1 pour débutants à Poitiers. La prochaine formation pour débutants aura lieu le samedi 22 septembre à Royan. Comme il y a peu de candidats pour l'instant, il est possible de s'inscrire même pour les personnes du Comité-Nord.

L'Assemblée générale procède au vote du bilan moral tel qu'il lui a été présenté.

Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 25

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Bilan financier de l'exercice écoulé,

En annexe est jointe la balance des comptes et le compte prévisionnel, ainsi que les résultats du challenge qui récompense les progressions d'effectif dans les clubs.

La trésorière, Lucienne Niogret, commente les comptes de l'exercice 2017-2018.

On constate une augmentation du nombre de licenciés (10 personnes de plus). Le Comité compte 522 joueurs.

Cette année, le résultat est positif de **651,43 €**, malgré l'achat d'un rétroprojecteur, d'un écran et de 2 trépieds.

L'avoir du Comité au 31/08/2018 est de 9 860,76 €.

L'Assemblée Générale procède au vote du bilan financier tel qu'il lui a été présenté.

Vote Contre : 0 Abstentions : 0. Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3. Bilan prévisionnel

Les chiffres globaux sont cohérents par rapport au dernier exercice, même si les « 36h du Dragon » ont été oubliées.

L'Assemblée Générale procède au vote du bilan prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

Vote Contre : 0 Abstentions : 0.

Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Annexes du règlement intérieur :

Annexe 1 : Le Conseil d'Administration avait décidé de modifier la répartition entre le club et le Comité pour les épreuves fédérales afin que le club offre aux participants la boisson et la collation.
Cette annexe 1 (avec la nouvelle décision) est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

Annexe 2 : Le Conseil d'Administration avait décidé de prévoir l'ajout du déplacement des équipes à la Finale Championnat de France Interclubs classique avec la même indemnisation que pour la Finale du Championnat de France Interclubs.
Cette annexe 2 (avec la nouvelle décision) est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

Annexe 3 : Le Conseil d'Administration avait décidé de rembourser le billet de train des lauréats du concours scolaire et du délégué scolaire pour se rendre à la Finale.
Cette annexe 3 (avec la nouvelle décision) est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

5. Organisation tournois et festivals

Arbitrage :

Cette saison, 90 personnes ont arbitré. Pour rester arbitre régional, il avait été décidé comme règle lors de la dernière Assemblée Générale, qu'il fallait effectuer au moins 2 arbitrages dans l'année. 8 personnes figurant sur l'ancienne liste des arbitres régionaux n'ont pas satisfait à cette règle. Elles seront donc supprimées de la liste et seront prévenues ainsi que leur président de club.

Tournois et Festivals :

Le Championnat de France classique aura lieu en mars 2020 à Périgny (17).

Cette année, Mattel fête les 70 ans du Scrabble. Une compétition a été organisée pour les personnes non licenciées. Pour 250 joueurs en France, il y a eu 16 candidats pour le Comité et 3 qualifiés du club de St Jean d'Angély.

Jean Dol fait partie de la Commission d'organisation des tournois au niveau de la FFSc. Il rappelle que les règles édictées doivent être respectées.

Pour cela, il faut se référer au GOA (Guide d'Organisation et d'Arbitrage) ou aux bonnes pratiques de l'arbitrage qui se trouvent sur le site de la FFSc.

Pour un tournoi individuel ou un Multiplex, il faut avoir les meilleures conditions de jeu afin d'assurer l'équité entre tous les joueurs :

- ° de bonnes conditions matérielles : sono, imprimantes, cartouches de rechange, piles pour le chrono, ordinateur de rechange, avoir un assesseur (c'est obligatoire), aide au choix du mot retenu, transmissions d'informations rapides pour les Multiplex (ce n'est pas possible de tout faire tout seul), les coups doivent être annoncés de la même façon (ex FECULENT). Pour les épreuves fédérales, la prononciation est précisée sur la feuille de la partie. Il faut apporter les mêmes précisions pour un Multiplex.

- ° il faut avoir une commission d'arbitrage



° il faut avoir des arbitres et des doubles arbitres compétents.

Il faut privilégier, à l'arbitrage, les personnes connues pour ne pas jouer, souvent prêtes à venir arbitrer plutôt que des joueurs du club organisateur qui, arbitrant très peu souvent ou très peu de joueurs, paniquent pendant les tournois.

Il est important de corriger le tir par rapport à certaines dérives constatées dans ce Comité comme dans les autres Comités.

Des vérifications pourront être faites par la Fédération.

6. Calendrier 2018-2019

Rappel : Chaque centre organisateur doit donner le nom et l'adresse mail du ou des responsable(s) pour chaque épreuve organisée : 1 responsable de centre (inscriptions) qui téléchargera les parties et un responsable résultats qui devra envoyer les résultats par Sigles. Attention, si cela concerne une personne dont le conjoint ou la conjointe joue aussi au scrabble, il devra fournir sa propre adresse pour éviter toute suspicion.

Les différentes compétitions organisées dans le Comité sont présentées.

Elles figurent dans le document annexé à ce PV qui sera mis en ligne sur le site internet du Comité.

7. Nomination des délégués pour l'AG de la Fédération

Les délégués sont : Jean Dol, Michelle Cassart, Arlette Ballanger et Monique Leroy-Legoff.

8. Questions diverses :

▪ RGPD

Alain Cassart suit le dossier de protection européenne des données personnelles pour la Fédération qui va se faire aider par une entreprise extérieure. Il faudra recenser les listes pour lesquelles une personne pourrait demander à en être retirée.

▪ Papèterie

Il faut envoyer 1 mail à Sandrine CHAMBAUD pour qu'elle centralise l'ensemble des besoins.

▪ Informations FFSc

Marie-Odile Panau, présidente de la FFSc, préconise de ne pas commander de bulletins d'avertissement car certaines règles vont être modifiées par la FISF à effet du 1^{er} janvier 2019 et les bulletins vont évoluer en conséquence. Ces règles seront disponibles à partir du 1^{er} octobre.

Comme l'année passée, un webinaire a été organisé. Il a eu lieu le 13 septembre à 16h15 et 18h30 à Avignon. Il était possible de poser des questions à la présidente par SMS. Il sera visible sur le site de la FFSc pendant plusieurs semaines.

Les Championnats du Monde 2019 seront organisés à La Rochelle à la place de Biarritz à cause d'une réunion du G7 dans cette ville. Il est demandé de l'aide au Comité Poitou-Charentes pour l'organisation de cette compétition (bénévoles pour accueil à la gare, ...)

Il n'est pas certain qu'un Festival de La Rochelle ait lieu en 2019 en raison de ces championnats du Monde.



▪ Location de salle pour scrabble classique à St Jean d'Angély

La demande est accordée.

▪ Documents

La présidente rappelle que :

- les feuillets « jaune » Comité doivent lui être adressés
- les licences et tous les documents comptables doivent être envoyés à Lucienne Niogret

Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Niort, le 14 septembre 2018

La Secrétaire
Annie BERTHOUX



La Présidente
Sandrine CHAMBAUD

